

## DEUX INVENTAIRES APRES DECES

### D'HABITANTS DE ROCHEFORT (1700 et 1746)

Poursuivant nos recherches à travers les minutes des notaires de Rochefort pour imaginer, entre autres motifs, le cadre de vie des divers éléments de la population, nous avons choisi pour cet article deux inventaires, peu importants par la valeur monnayée des meubles et effets inventoriés, mais représentatifs de deux professions, l'une manuelle (un artisan), l'autre intellectuelle (un administratif des bureaux de la marine), dont les éléments étaient assez nombreux dans la répartition socio-professionnelle de la ville et du port.

#### **Première partie. L'inventaire des biens d'un maître menuisier en 1700<sup>1</sup>**

Pierre Gavelé, maître menuisier installé rue Royale, fait établir au décès de son épouse l'inventaire des biens de la communauté, pour assurer les droits de ses deux enfants mineurs. Il s'agit d'un artisan, à son compte, et non d'un employé de l'arsenal.

L'habitat est un rez-de-chaussée exigu pour quatre personnes. Il comprend en principe le logement proprement dit et les locaux professionnels, mais le partage est assez confus. Le logement proprement dit se résume à une chambre qui donne sur la rue, où, à côté du couchage (deux lits) on trouve entreposés les ustensiles de cuisine, la vaisselle d'étain, une table, trois chaises, un fauteuil et trois escabeaux, et à une pièce qualifiée de cuisine où, à côté de la cheminée, on ne rencontre qu'une mée et quelques ustensiles de cuisine ; on doit donc prendre ses repas dans la première pièce. Dans une « chambre », à côté de la cuisine, on trouve seulement huit fûts de barriques et une mée.

Le reste appartient donc aux locaux professionnels. Dans une « chambre », sur une cour intérieure, où il n'y a pas de lit, on a bien rangé le linge de maison (soixante-douze serviettes de chanvre ou de reparation, dont trente ouvrées, vingt-deux nappes de toile ; il n'est pas fait mention de draps), mais on a surtout entreposé, présentation ou stockage, du mobilier qui attend sans doute son acquéreur : trois fauteuils de bois de noyer, un cabinet de marqueterie avec sa table et ses guéridons (évalué 200 livres), un autre avec table, guéridons et miroir (même évaluation), un troisième avec quatre panneaux de marqueterie avec table et guéridons (évalué 120 livres), un autre en bois de noyer (évalué 50 livres). Et l'on passe dans la boutique, dont la localisation n'est pas précisée mais dont on peut penser qu'elle donne sur la rue. Elle renferme, elle aussi, quelques pièces de mobilier qui sortent sans doute de fabrication : deux cabinets de bois de noyer, six chaises de bois de noyer, deux châlits de bois de noyer à colonnes torsées. On peut déjà remarquer que notre artisan travaille presque exclusivement le bois de noyer, fait de la marqueterie et fournit spécialement des meubles appelés « cabinets » (genre de buffet, meuble de rangement à plusieurs compartiments). Mais la boutique nous révèle, en second lieu, l'outillage nécessaire au travail du bois. On y trouve cinq établis « garnis de leur affûtage » (à chacun trois varlopes, deux guillaumes, un feuillard, une varlope à onolet, un rabot, un trusquin, un triangle et une équerre) ; la présence de cinq établis amène à penser que Gavelé met en chantier plusieurs pièces à la fois ou se fait assister d'apprentis, mais nous n'en avons pas confirmation. On trouve, en plus, une scie à refendre, treize scies à débiter ou à tenons, sept sergents, huit valets, une scie à feuille, quatre douzaines d'outils de moulure, trois douzaines d'outils de râtelier, quatre fûts de vilebrequin,

---

<sup>1</sup> ADCM, minutes Ferrand, XXXIV, liasse 26, pièce n° 393, du 18 août 1700.

trois tailles, deux paires de tenailles, quarante-huit livres poids de tire-fonds ; le tout représente une valeur de deux cents quatre livres.

La matière première est entreposée, partie dans la boutique (trente livres de marqueterie et de feuilles de placage, bois nécessaire à trois tables en noyer à colonnes torsées, planches de bois de noyer et autres bouts (le tout évalué à cent soixante livres), mais principalement dans un chai qu'utilise ce menuisier, situé près de la corderie royale ; on trouve là quarante-neuf toises de planches de bois de noyer de deux pouces d'épaisseur et six pieds de longueur (valeur cent soixante et onze livres), deux toises d'autres planches de noyer de même épaisseur mais de neuf pieds de longueur, une autre toise de planches d'un pouce et demi d'épaisseur et de huit pieds de longueur, une autre de deux pouces d'épaisseur et huit pieds de long, quatre autres d'un pouce d'épaisseur sur sept pieds de long, une autre et demie de deux pouces d'épaisseur sur huit de long, deux toises et demie d'un pouce et demi d'épaisseur et six de long, enfin quatre planches de chêne et huit douzaines et demie de colonnes en bois de noyer. Le tout pour près de quatre cent quarante livres. D'où provenaient ces bois ? Le chapitre « dettes passives » de cet inventaire ne nous apprend pas grand chose ; on peut relever seulement deux marchands de Rochefort, les sieurs Candé et Rambaud, auxquels sont dues cinq cent soixante-dix livres, et un marchand de Châteauneuf, auquel il est dû cent quatre-vingts livres. Au titre des « dettes actives » (sommes dues à Gavelé), nous en apprenons davantage. Il a bien entendu sa clientèle de Rochefort, deux chirurgiens, deux marchands, un armurier, un contrôleur de la marine, en principe gens plutôt aisés. Il a ses clients de l'extérieur, de l'île de Ré en particulier (trois), deux aux Sables-d'Olonne, un à la Rochelle. Mais il a surtout, parmi ceux qui lui doivent de l'argent, d'autres menuisiers, onze au total, de Rochefort (quatre), de la Rochelle (deux), de l'île d'Oléron (trois), de Brouage, de Marennes. Cela laisse supposer que l'atelier de notre artisan était connu et qu'il travaillait directement pour lui-même ainsi que pour des confrères, peut-être revendeurs ou finisseurs.

Tout pris en considération, l'inventaire ainsi dressé se monte à 3171 livres 16 sols.

### **Deuxième partie. L'inventaire des biens d'un écrivain de la marine en 1746<sup>1</sup>**

Charles Alquier est écrivain ordinaire de la marine ; il vit seul dans une chambre, qu'il loue sans doute, dans une maison de la rue Saint-Pierre. Décédé subitement, c'est à la requête d'André Hèbre, écrivain principal, peut-être son supérieur hiérarchique, que le notaire Simon procède à l'inventaire de ses effets, « pour la sûreté des héritiers absents ». Le local qu'il occupe lui sert bien entendu de chambre ; éventuellement il peut y prendre ses repas et consacrer du temps à sa profession.

Le mobilier se résume à peu de choses : un petit lit à tombeau avec sa garniture (60 livres), un autre (40 livres), une table en sapin avec un tiroir, sept chaises à fonds de paille, deux autres petites tables en sapin, un cabinet en sapin peint en jaune, ouvrant à deux pans (12 livres), un grand cadre en sapin, un tableau représentant des armoiries, douze autres petits tableaux. Le tout se monte à soixante-dix neuf livres.

Les commodités sont représentées par une garniture de cheminée (chenets...), une cuvette de faïence et trois pots à eau pour la toilette, un seau à puiser... et un balai de soie, deux chandeliers.

Pour la préparation des repas, les ustensiles habituels : deux petits grils, deux chaudrons, deux broches, trois petits trépieds, une poêle à frire, un couteau à hacher, une salière en bois, un porte-huilière de cristal garni de ses carafes, un petit quart à sel, un pot à moitié plein de beurre, quatre bouteilles de verre, une cuillère à pot en cuivre ; puis, en argent, deux gobelets, trois cuillères et trois fourchettes, une cuillère à olive ; trois couteaux, une paire de

---

<sup>1</sup> ADCM, minutes Simon, XXXIII, liasse 133, pièce n° 44, du 15 mai 1746.

ciseaux, un bougeoir et deux éteignoirs complètent l'énumération. Soit, pour vingt-quatre livres, sans compter l'argenterie. Celle-ci, avec une boucle de jarretière, une charnière à tour de col et une montre, atteint la somme de quarante-huit livres.

La garde-robe n'est pas mal montée : pas moins de quatre-vingt six chemises, certaines usées, quatorze chemises de nuit, trente-quatre cravates (!), trente-six paires de chaussettes, fil et coton, douze paires de bas de coton blanc, cinq paires de bas de soie et cinq de bas de laine, huit paires de gants fil et coton, six bonnets de coton, deux perruques, deux vergoltes, quinze tours de col, treize mouchoirs de toile blanche, quinze de coton rouge. Puis cinq vestes de toile de basin, une veste écarlate à boutonniers d'or, une autre de droguet de soie, six culottes, dont deux couleur olive avec des boutons d'or, une de drap noir, une de drap gris, une écarlate ; un habit de drap, un manteau de bouracan brun, deux gilets.

Le linge de maison comprend seize draps de lit de différentes toiles, douze petites nappes de toile, cinq douzaines de serviettes de toile, vingt et un torchons et quatre tabliers de cuisine.

Dans l'exercice de sa profession il disposait d'une écritoire de cuir bouilli, d'un porte-crayons, d'un étui, de neuf paires de lunettes et d'une lorgnette. Et comme il était susceptible d'être embarqué à bord d'un vaisseau, il était muni de deux hamacs de coton et de deux sacs de toile, pour faire son paquetage. Il disposait d'un fusil de chasse à garniture de fer (estimé douze livres), d'une épée d'argent (valeur cinquante livres) et d'une canne à poignée d'or (valeur quatre-vingts livres).

Il tenait enfin à son domicile, dans son cabinet de sapin, vingt-six écus de six livres chacun, en argent monnayé, soit cent cinquante six livres.

Notre personnage, célibataire ou éloigné de sa famille, ne vivait donc pas chichement.

L'inventaire atteint la somme globale de 1317 livres 10 sols.

**Note :**

« Les écrivains du roi dans un arsenal étaient à la fois des scribes, des comptables et des surveillants dans les magasins ou les ateliers où ils étaient détachés par l'intendant... ou simplement des secrétaires quand ils étaient affectés à un bureau... Quant à l'écrivain embarqué sur un vaisseau, il y jouer en quelque sorte le rôle de commissaire et a le contrôle de l'emploi des marchandises, vivres et munitions... Il y avait aussi des écrivains préposés aux classes des matelots et d'autres dans les hôpitaux... » (Tiré de Mémain, La marine de guerre sous Louis XIV ; chapitre XVI, pages 105 et suivantes).

Robert Fontaine

